

B. LANGLOIS

INRA Station de Génétique quantitative
et appliquée 78352 Jouy-en-Josas Cedex

L'amélioration génétique en France : le contexte et les acteurs

Le Cheval

Résumé. La situation du Cheval dans l'économie française est expliquée. Animal d'utilité pour le trait jusqu'en 1950, sa part dans l'agriculture s'est progressivement réduite avec l'évolution vers la mécanisation. Il présente maintenant des axes de développement importants qui sont étroitement liés à l'économie urbaine de la société dite des loisirs. Cela le différencie apparemment beaucoup des autres productions animales. Mais peut être n'est-ce là qu'un effet de perspective dans une évolution générale qui touche aussi d'autres espèces dites de rente. Les particularités de cette production qui représente de nouveau une importance économique considérable pour le tourisme, les loisirs et les courses sont présentées dans cette perspective.

Depuis 4000 avant J.C. où se situe sa domestication, le cheval a été le moyen privilégié de transport et de communication qui donnait le pouvoir militaire ou économique à ceux qui savaient s'en servir aux dépens de ceux qui ne savaient ou ne pouvaient le faire (Pouret 1979). Cette ère du cheval s'est arrêtée dans les pays industriels aux alentours des années 1950, scellant sans doute une grande mutation culturelle de nos sociétés occidentales. Sans que l'on s'en rende vraiment compte, elles commencèrent à ce moment à s'affranchir de leur dépendance vis à vis du monde animal.

Symbole solaire, phare, de notre société depuis des siècles, le cheval reste-t-il encore crédible quand on constate qu'il a perdu près de 90% de son effectif depuis les années 1900 (Coléou et Rossier 1986) pour arriver maintenant (Baudouin 1990) à quelque 430 000 têtes dont 330 000 seulement sont détenues par des exploitations (tableau 1). Avec des effectifs aussi faibles, le cheval n'occupe en effet qu'une place

marginale dans l'ensemble des livraisons du secteur agricole : 0,2% contre environ 18% pour le lait, 16% pour la viande bovine, 17% pour les céréales pour le comparer aux grandes productions classiques (SCEES 1987). Ce chiffre ne rend cependant pas compte de la réelle importance économique du secteur qui échappe en grande partie au monde agricole traditionnel pour émarger au développement de la société dite des loisirs qui, elle, relève du monde urbain moderne.

En ce sens, le cheval signe une évolution qui ne manquera pas, à mon avis, de gagner les autres productions animales et qui même, sans qu'elles veuillent se l'avouer, les touche déjà. Si l'on considère en effet la nutrition humaine, qui est l'objectif avoué de l'agriculture, l'optimisation des rendements tend à favoriser la production primaire c'est-à-dire le végétal. On peut déjà mesurer l'incidence de cette concurrence sur la filière du lait où d'énormes budgets de publicité visent seulement à stabiliser ou freiner la

Tableau 1.
Estimation
des effectifs
d'équidés en
France
(d'après
RGA ⁽¹⁾ et
UNIC-ECUS ⁽²⁾
- 1989)

Catégories	1979	1988	1988/1979
Chevaux, ânes et mulets dans les exploitations agricoles ⁽¹⁾	228 400	331 500	+15 %
Chevaux et poneys présents dans les centres hippiques ⁽²⁾	37 750	66 500	+ 76 %
Chevaux de courses différents ayant couru ⁽²⁾	21 000	24 900	+ 16 %
Total	347 150	422 300	+ 22 %

chute de la consommation. L'intensification et l'industrialisation de la filière de la viande tendent à substituer aux produits traditionnels des produits calibrés restructurés. Le hamburger auquel on intègre maintenant de plus en plus de soja en est un très bon exemple. A terme, les protéines animales nécessaires seront sans doute produites par des techniques biotechnologiques dans des incubateurs ce qui permettra d'éviter la débauche énergétique que représente la production animale. Seules des considérations culturelles freinent cette évolution et seront peut-être susceptibles de lui faire marquer le pas. L'élevage équin se situe en plein dans cette problématique et se révèle de ce fait en avance sur son temps comme il le fut jadis au plan de la zootechnie. C'est la

raison pour laquelle les réactions de rejet dont il est l'objet de la part "d'intégristes agricoles" doivent être dépassées. Le monde paysan a disparu, le monde agricole qui s'y est substitué se sent assiégé et ne trouvera son salut qu'en s'intégrant du mieux possible à la civilisation urbaine des mégapoles qui sera celle du XXI^{ème} siècle. Il doit pour cela explorer les voies de cette intégration, et la filière équine en constitue un modèle actuel tout à fait intéressant.

Dans le monde entier et en particulier dans les pays industrialisés, les effectifs chevalins se sont effondrés. Malgré une consommation intérieure de viande chevaline importante au plan communautaire (1 kg/an/habitant en 1990), la France n'a pas échappé à cette tendance (figure 1). Tout au plus avons-nous pu conserver, contrairement aux autres pays européens, un cheptel non négligeable de chevaux de trait qui apparaît cependant difficile à maintenir. Heureusement, s'opposant à la diminution des chevaux lourds, on note (tableau 2 et figure 2) une augmentation régulière de l'élevage des chevaux de sang liée au développement des courses, d'une part, et de l'équitation de sport et de loisir d'autre part. En 1990, le détail par race de l'effectif des juments saillies (tableau 3) montre toutefois que les races lourdes comptent encore pour 36%. Les races de sang se répartissent à peu près pour moitié en races de course Pur sang et Trotteur Français, et en races de selle comme le Selle Français et l'Anglo-arabe, les chevaux de loisir et les Poneys.

En ce qui concerne les débouchés, un quasi monopole des jeux d'argent était autrefois accordé par le gouvernement aux courses de chevaux et la grande majorité des activités hippiques s'en sont donc trouvées et restent presque totalement auto-financées par un pourcentage du prélèvement de l'état sur les enjeux (figure 3). Il est donc difficile en France de séparer les courses de l'élevage en général, car c'est le secteur qui permet l'autofinancement de la filière en vertu de l'application d'un principe de solidarité hippique (de Vault 1990). En effet, le cheval ne coûte

Figure 1.
Evolution des effectifs de chevaux en France de 1900 à 1990 (source : Ministère de l'Agriculture, SCEES).

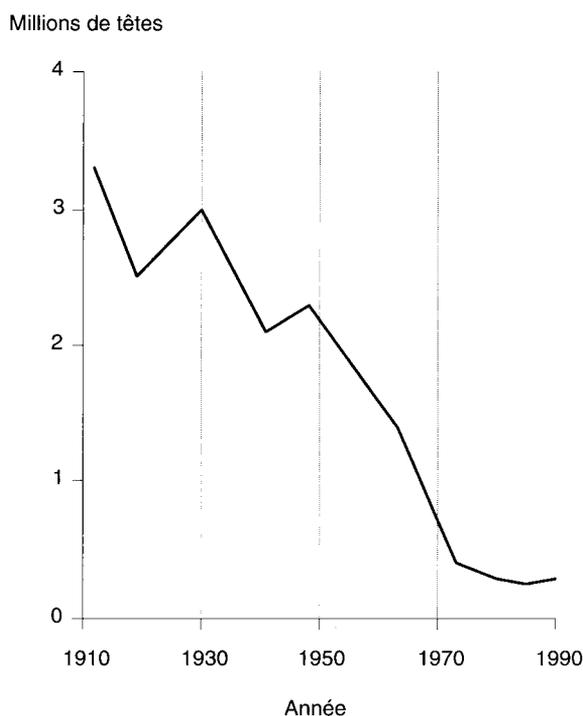


Tableau 2.
Evolution de 1970 à 1990 du nombre d'exploitations (E) détenant des équidés (nombre de têtes : T) en France (Source : RGA)

Catégories d'équidés	1970	1980	1988	Evolution 1988/1979 (%)
Juments poulinières				
E	51 951	40 443	49 216	+ 21,7
T	85 297	94 346	138 217	+ 46,5
Chevaux de selle				
E	10 389	21 071	36 400	+ 72,7
T	38 787	99 305	144 400	+ 45,4
Chevaux lourds				
E	212 150	41 307	15 000	- 63,7
T	274 554	67 029	36 700	- 45,2
Anes, Mulets et Bardots				
E	19 889	20 109	7 100	- 64,7
T	53 771	27 745	12 200	- 56,0
Total équidés				
E	294 379	105 486	79 869	- 24,3
T	452 409	288 441	331 476	+ 14,9

Figure 2. Répartition par type des effectifs de juments saillies en France de 1970 à 1990 (source : Institut du Cheval - Sire 1991).

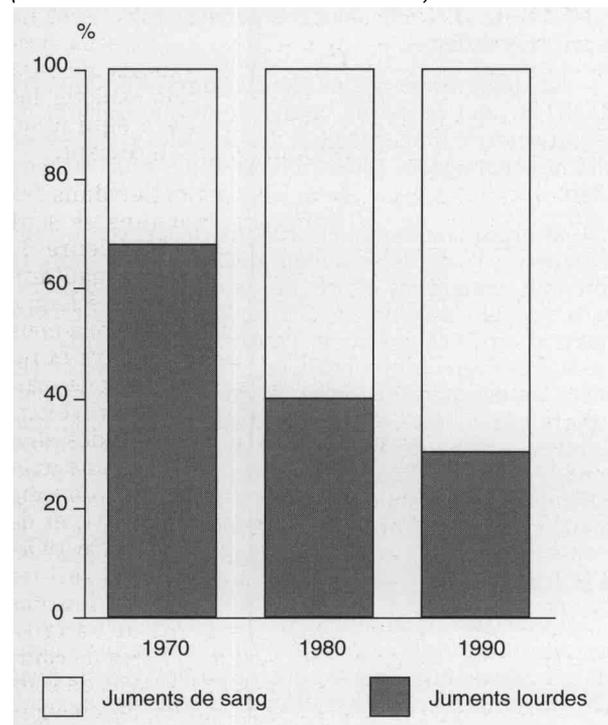
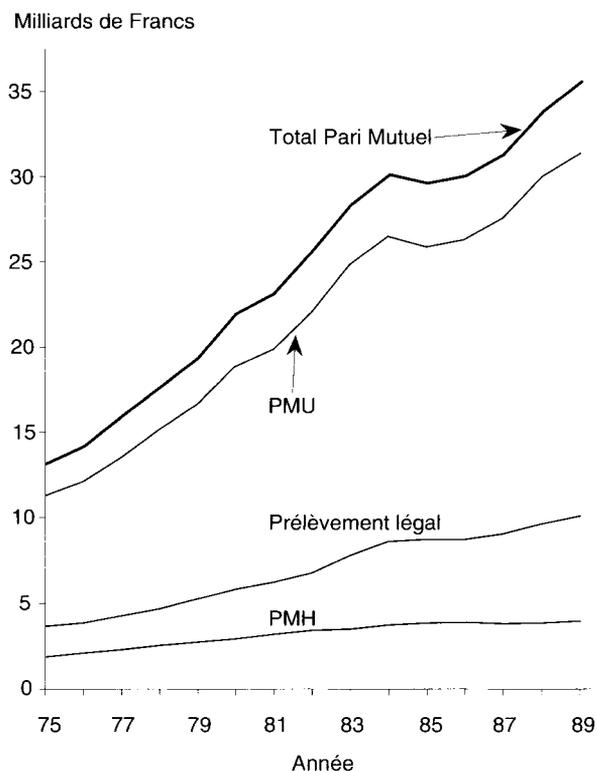


Figure 3. Evolution des enjeux et du prélèvement légal au Pari Mutuel de 1975 à 1990 (d'après FNSCF 1990).



pas à la collectivité, il rapporte plutôt. Absent des règlements communautaires, le cheval n'a pas émarqué au budget du FEOGA (Fonds européen d'orientation et garantie agricole). Par ailleurs (figure 4), par le mécanisme du pari mutuel, il a engendré en

France, au travers des courses, un chiffre d'affaires de 36 milliards de francs en 1990 contre 6 milliards il y a 20 ans (Coléou et Rossier 1988 et PMU 1991).

Si les parieurs gagnants récupèrent environ 71% de cette somme, un peu plus de 17% sont prélevés par l'état et sortent du secteur cheval, 11% reviennent au fonctionnement de l'industrie des courses et moins de 1% (218 millions) sert au développement de l'élevage, de l'équitation et ... de la recherche (2 millions). Cela confère un rôle de surveillance et d'arbitrage très important au service des Haras Nationaux qui lui permet d'organiser l'élevage et de structurer les différentes activités se rapportant au cheval.

Les courses ont évidemment bénéficié les premières de l'essor du Pari Mutuel (figure 3) qui draine des sommes considérables et représente à peu près 1% des recettes fiscales de l'état. Trois sociétés dites mères administrent respectivement les courses plates, les courses à obstacles et les courses au trot. Plus de 15 000 courses sont organisées chaque année lors de 2 100 réunions qui drainent 5 millions de spectateurs (Delloye 1990). Sur les 70 000 emplois directs de la filière chevaline, cette activité en engendre à elle seule 53 000, concerne 10 000 propriétaires de 23 000 chevaux et mobilise 3 500 bénévoles pour la gestion et l'administration de 275 hippodromes et de 270 sociétés de courses qui sont des associations selon la loi de 1901. Notons aussi que 58% des courses ont lieu au trot contre 42% au galop.

Tableau 3. Composition par race du cheptel reproducteur de chevaux en France en 1988.

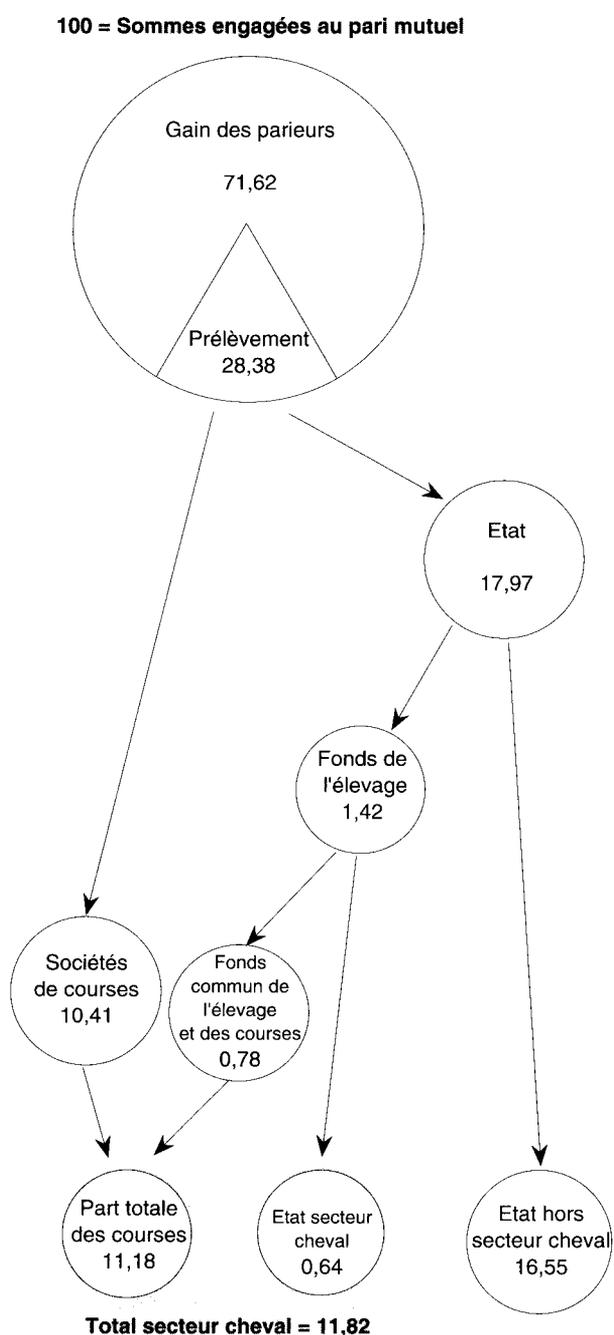
(Source : Institut du cheval - Sire 1989)

Races	Etalons		Nbre de saillies par ces étalons	
	Têtes	%	Têtes	%
1. Chevaux de sang				
Pur sang	476	10,3	10 746	12,1
Trotteur Français	775	16,8	17 796	20,0
Arabe	238	5,2	3 081	3,5
Anglo-Arabe	261	5,6	6 250	7,0
Selle Français	403	8,7	12 235	13,8
Camargue	53	1,1	334	0,4
Lusitanien	43	0,9	172	0,2
Total 1	2 249	48,6	50 614	57,0
2. Poneys				
	632	13,7	5 969	6,7
3. Chevaux lourds				
Ardennais (3 races)	294	6,4	3 744	4,2
Boulonnais	39	0,8	767	0,9
Breton	571	12,3	12 330	13,9
Cob	61	1,3	1 449	1,6
Comtois	382	8,3	8 038	9,1
Percheron	200	4,4	3 878	4,3
Poitevin Mulassier	25	0,5	206	0,2
Divers	173	3,7	1 821	2,1
Total 3	1 745	37,7	32 233	36,3
Total 1 + 2 + 3	4 626	100,0	88 816	100,0
4. Baudets				
	45	-	918	-

En outre, le développement rapide de l'équitation (figure 5), qui compte maintenant 240 000 cavaliers licenciés contre 100 000 en 1975, est géré par la Fédération Française Equestre qui est sous la tutelle du Ministère de la jeunesse et des sports. Elle regroupe en son sein :

- La délégation nationale aux sports équestres (D.N.S.E.) qui s'attache surtout à l'instruction des cavaliers et débouche sur la pratique de la compétition qui implique environ 10% de ses effectifs. Ces épreuves sont les concours de saut d'obstacles (C.S.O.), les concours complets d'équitation (C.C.E.) et les concours de dressage (C.D.). En 1990, 3 000 compétitions officielles ont été organisées. Elles ont représenté le traitement de 500 000 engagements de chevaux. 90% d'entre elles concernaient le C.S.O., discipline largement majoritaire.

Figure 4.
Répartition
globale du
prélèvement
en 1989
(source :
UNIC - ECUS
1991).



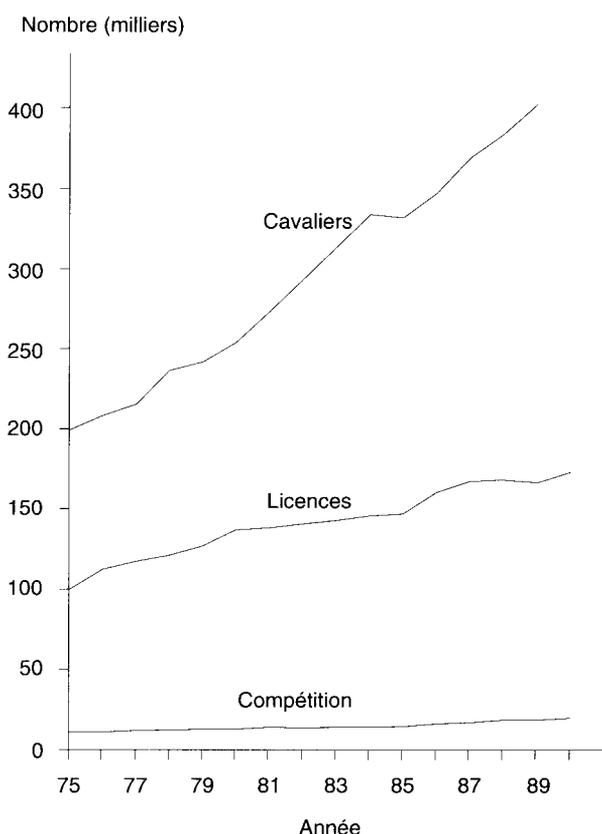
- La délégation nationale à l'équitation sur poneys (D.N.E.P.), qui regroupe 42 000 licenciés, connaît un développement tout à fait spectaculaire. C'est l'équivalent de la D.N.S.E. pour les poneys clubs, dans un esprit très différent.

- La délégation nationale au tourisme équestre (D.N.T.E.) qui prend en charge le développement de l'équitation de tourisme et de loisirs. Elle est aussi en pleine progression, plus 29% en 1989, plus 20% en 1990.

Ces organismes ont chacun des représentations régionales, voire départementales. En effet, dans ce domaine, malgré les efforts de coordination au moins deux écoles s'affrontent. L'une, traditionnelle, met l'accent sur la compétition, l'autre, plus marginale, a un statut économique beaucoup plus précaire et est entre les mains des loueurs de chevaux ou des particuliers eux-mêmes. Cette équitation détendue, instinctive, proche de l'animal et de la nature, correspond à une grande aspiration du public. Malgré ses difficultés, elle a donc tendance à se développer rapidement comme en témoigne l'essor des deux délégations nationales correspondantes (D.N.E.P. et D.N.T.E.).

Le tourisme, trop longtemps considéré comme une activité marginale, est aujourd'hui reconnu comme un grand secteur économique (Baumet 1990). Avec 220 milliards de chiffre d'affaires, il précède l'agriculture de 30 milliards de francs. Le cheval, à l'interface de ces deux activités, y prend progressivement sa place ; cette activité ne peut aller qu'en croissant.

Figure 5. Evolution du nombre de cavaliers en France de 1975 à 1990 (d'après Service des Haras 1991).



Enfin, notre consommation de viande chevaline, bien que diminuant (figure 6), avoisine 70 000 tonnes et notre production intérieure ne couvre que 14 % de ces besoins. Cela entraîne des importations d'un peu plus de 1 milliard de francs. La moitié seulement de cet auto-approvisionnement se trouve constitué par des chevaux lourds qui se maintiennent au nord de la Loire dans les zones dites de "berceaux de race" grâce à ce débouché, au soutien des Haras Nationaux et à la passion de cet élevage profondément enracinée dans la culture des régions impliquées (Bretagne, Perche, Boulonnais et Franche-Comté en particulier). Les nouvelles aires d'expansion qu'ont constitué les moyennes montagnes du Massif central et des Pyrénées reflètent l'extensification de ces zones. On peut alors parler de chevaux "jardiniers" de l'espace dont la fonction est d'abord l'entretien, au minimum de main d'œuvre, de parcours ou de pare-feux peu productifs et dont la finalité est la boucherie ou l'industrie naissante des loisirs équestres. L'introduction de chevaux dans de nombreuses réserves naturelles à des fins purement écologiques reflète également ce phénomène (Girard 1990).

Sur un plan agricole, on peut remarquer qu'à l'exception de quelques grands haras surtout spécialisés dans la production de chevaux de course, l'essentiel de la production est entre les mains de petits éleveurs. La taille moyenne d'élevage (tableaux 4 et 5) se situe en effet entre 2 et 3 poulinières, même pour les races d'hippodrome.

La principale caractéristique de l'élevage équin est donc sa diversité : grand nombre de races et de types, grande variation géographique des systèmes de production et des structures d'élevage qui vont de l'extrême intensif à l'extrême extensif, gamme extrêmement large des produits-chevaux commercialisés, plus d'une centaine selon Rossier (1988). Ces produits s'appuient sur un fond culturel très riche et sont en partie de nature immatérielle. De ce point de vue, l'emballage qui fait rêver compte souvent plus que le produit lui-même. Cela entraîne un haut niveau d'encadrement et de contrôle de l'élevage qui permet d'assurer la certification des produits et le contrôle des quantités mises sur le marché. Il s'ensuit, pour certaines orientations comme les chevaux de course ou de compétition, une économie très spéculative que l'on peut rapprocher de celle des vins.

Comment les généticiens quantitatifs sont-ils sollicités pour intervenir dans de telles filières ? La réponse est simple, ils le sont comme d'habitude pour

Figure 6. Production et consommation de viande de cheval de 1970 à 1990 (source : SCEES 1990).

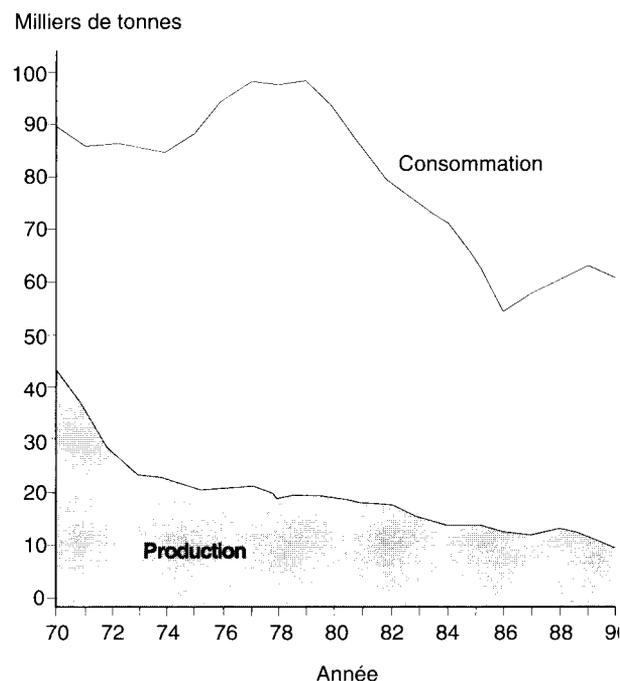


Tableau 4. Répartition par classe de taille des effectifs de chevaux détenus dans les exploitations agricoles en 1988 - (Source : RGA 1988).

Classe de taille (têtes)	Nombre d'exploit.	en %	Effectifs présents	en %
1-4	63 380	79,4	114 507	34,6
5-9	9 168	11,5	58 201	17,5
10-29	5 952	7,5	92 815	28,0
30-49	959	1,2	34 940	10,5
50-99	355	0,4	22 453	6,8
100 et +	55	0,0	8 560	2,6
Total	79 869	100,0	331 476	100,0

Tableau 5. Structure de l'élevage de chevaux en France en 1988 (source : Institut du Cheval - Sire 1989).

Taille des élevages (Nbre de juments saillies)	1	2	3	4	5-10	11 et +	Total
Nombre de propriétaires de chevaux de sang et poneys	18 508	4 942	2 054	1 007	1 507	373	28 391
en %	65,2	17,4	7,2	3,5	5,3	1,4	100
Nombre de propriétaires de chevaux lourds	8 126	3 510	1 402	650	958	215	14 861
en %	54,7	23,6	9,4	4,3	6,5	1,5	100

adapter le matériel zootechnique à la demande de la société, pour optimiser sa gestion, pour améliorer le niveau de notre production dans certaines orientations à l'économie porteuse, permettant ainsi de déve-

opper nos marchés à l'exportation qui, en 1990 pour le cheval, dégageait 130 millions de francs d'excédents dans la balance commerciale.

Références bibliographiques

Baudouin N., 1990. Situation de l'élevage équin en France. In : L'élevage du cheval en France. Publication FEZ n°53. Ed. CEREOPA, Paris : 1-11.

Baumet M., 1990. Le cheval : un produit agricole, un acteur de tourisme. In : L'élevage du cheval en France, publication FEZ n°53, Ed. CEREOPA, Paris : 32-36.

Coléou J., Rossier E., 1986. Le cheval en France : situation, apports scientifiques et techniques récents, problème et perspectives. C.R. Acad. Agric. de France, 72(3), 233-248.

Coléou J., Rossier E., 1988. Le cheval et les autres équidés : outils de diversification. Journées de l'AFZ, 9-10 novembre 1988, Paris.

Delloye G., 1990. La France des courses, une industrie à 3 disciplines, support de paris mutuels. In : L'élevage du cheval en France. Publication FEZ n°53, Ed. CEREOPA, Paris : 21-23.

Girard N., 1990. Utilisation des équidés pour la gestion, la protection et la valorisation d'espaces en milieux difficiles. CEREOPA, Ed., Paris. 188p. (ou cf.: Journées de la recherche chevaline) 1991.

PMU, 1991. Statistiques. L'actualité Hippique, 1991.

Pouret E., 1979. L'utilisation des chevaux. C.R. Acad. Agric. de France, 65(7), 582-592.

Rossier E., 1988. Evolution récente et tendances de l'élevage du cheval de Selle en France. In : Des chevaux et des hommes, Ed. Caracole, Lausanne.

SCEES, 1987. Le compte prévisionnel de l'Agriculture pour 1987. Cahier de Statistique Agricole, SCEES, 6, 9-21

Vaulx M. (de), 1990. Organisation et financement de l'industrie du cheval en France. In : L'élevage du cheval en France. Publication FEZ n°53 Ed. CEREOPA, Paris, 16-18.